

Le Portail National de l'Administration : [www.idarati.ma](http://www.idarati.ma) est lancé. Cette nouvelle plateforme vise la simplification des processus et démarches administratives pour le citoyen et les entreprises.

Lors de sa 1<sup>ère</sup> phase de lancement, le portail offre un espace informationnel. Il constituera la référence nationale officielle pour s'enquérir des différentes démarches administratives que le citoyen ou l'entreprise est amené à engager auprès des établissements publics et collectivités territoriales.

Les procédures de l'ANRT figurent sur ce portail

(<https://www.idarati.ma/informationnel/ar/thematique/3cfa4b6d-b6a3-4065-af5c-5b95e46b3d7a>).

[Télécharger le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/lancement-du-portail-national-de-ladministration-wwwidaratima>